© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Dépistage THC

Par Profil supprimé Postée le 10/08/2020 20:54

> Bonjour, Je passe un test urinaire dans l'armée le 17 aout. Connaissez-vous les seuils des tests utilisés ? J'ai consommé du cannabis de façon chronique entre le 13 et le 30 juin, puis le 10, le 11, le 12 et le 13 juillet. Pensez vous que je serais positive à mon test ? J'ai une masse graisseuse que je pense assez faible, mais je ne suis pas sportive. Cordialement.

Mise en ligne le 11/08/2020

Bonjour,

Les seuils des tests urinaires pour la détection d’une positivité au THC (substance active du cannabis) est de 50ng/ml. Le seuil de détection est la limite au-dessous de laquelle un test est négatif et au-dessus de laquelle il est positif. Il est exprimé en nanogramme (milliardième de gramme).

Ces résultats vont varier en fonction des habitudes de consommation à savoir régulières ou occasionnelles.

La difficulté étant d’évaluer dans votre situation, cette dimension. En effet, vos consommations les plus récentes se succèdent sur quelques jours. Par précaution, mieux vaut la qualifier de régulière.

Comptez à partir de la dernière consommation de joint 30 à 70 jours durant lesquels les tests peuvent être positifs. Donc, il se peut que vous soyez positive à la date de votre examen médical.

Pour vous faire un avis, il est également possible de vous procurer dans certaines pharmacies ou sur des sites d’achats en ligne, des dépistages urinaires. Cela pourra vous donner un ordre d’idée.

Vous trouverez en bas de page un lien avec les durées de positivité aux dépistages du cannabis (salivaire, urinaire et sanguin).

Enfin, si vous avez d’autres questions, vous pouvez joindre Drogues-info-service au 0800 23 13 13 tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit) ou par tchat via notre site de 8h à minuit.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité